



## Accueil des élèves nouvellement arrivés au pays

### Vade-mecum à l'intention des enseignants, directions et secrétariats

L'accueil d'un élève nouvellement arrivé constitue un défi pour l'école et les enseignants qui doivent familiariser le jeune avec une ou plusieurs langues nouvelles, un établissement scolaire nouveau ainsi que des programmes et modes d'évaluation différents de son pays d'origine.

Aussi le premier accueil de l'élève et de sa famille est-il d'une importance capitale. En vue de pouvoir développer un plan de formation individualisé correspondant au profil de l'élève, il importe que l'enseignant ait une image aussi précise que possible des acquis scolaires antérieurs du jeune, de ses forces et faiblesses, tout comme d'éventuels besoins spécifiques.

Les propositions ci-dessous ont pour but de faciliter le travail de l'enseignant et des écoles.

09.2008

<b>Finalités et fonctionnement</b>	
<b>Finalité des classes d'accueil de l'enseignement secondaire technique (ACCU)</b>	<p>Le but des classes d'accueil est de transmettre aux élèves nouvellement arrivés les connaissances linguistiques et scolaires leur permettant d'accéder le plus rapidement possible à une classe régulière ou à la vie professionnelle.</p> <p>La durée de séjour dans une classe d'accueil ne devrait pas dépasser une année, et les élèves qui progressent rapidement peuvent être orientés vers une classe régulière en cours d'année.</p> <p>Pour favoriser une progression rapide de l'élève, le conseil de classe peut décider de l'intégrer partiellement dans une classe ordinaire en fonction de ses compétences et progrès.</p>
<b>Fonctionnement des classes</b>	<p>Les classes d'accueil sont définies par le règlement grand-ducal du 10 juillet 2003 portant institution de classes d'accueil et de classes d'insertion dans le cycle inférieur et le régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique (annexe 1).</p> <p>Elles sont offertes par plusieurs lycées luxembourgeois et s'adressent à des élèves âgés de plus de 12 ans (annexe 2).</p>
<b>Inscription des élèves</b>	<p>Le premier accueil est assuré par la Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (CASNA) au ministère (annexe 8). Chaque élève y est soumis à un test de positionnement destiné à le guider vers le lycée correspondant à son profil. Dans la mesure du possible, les informations sont données dans la langue maternelle des élèves et de leurs parents.</p> <p>Le dossier scolaire constitué au CASNA est transmis à l'école pour y être enregistré et consulté par le régent. Un certificat remis par le CASNA à l'élève prouve qu'un dossier a été ouvert.</p>

<b>Organisation générale des classes d'accueil</b>	
<b>Coordination par le Service de la scolarisation des enfants étrangers</b>	<p>Le Service de la scolarisation des enfants étrangers assure l'orientation initiale des élèves vers les classes d'accueil en fonction des places disponibles.</p> <p>Il gère un fichier commun des élèves nouvellement arrivés et en assure le suivi. Le régent informera le Service de tout changement ou transfert de classe.</p> <p>Le Service met à la disposition des enseignants des manuels pédagogiques de base et participe à l'organisation des réunions de concertation ainsi qu'à l'organisation de la formation continue des enseignants. A leur demande, il rencontre les enseignants en classe.</p> <p>Il organise les interventions des médiateurs interculturels pouvant intervenir en classe ou lors des réunions avec les parents (annexe 7).</p>
<b>Commission nationale pour les programmes des classes ACCU</b>	<p>La Commission nationale contribue à l'élaboration des socles de compétences et sélectionne les manuels adaptés à l'enseignement en classe ACCU.</p> <p>Elle participe à l'organisation des réunions de concertation et veille à l'échange de bonnes pratiques.</p>
<b>Information des parents</b>	<p>En règle générale, les parents connaissent peu le système scolaire luxembourgeois et les différentes voies de formation.</p> <p>Si l'enseignant organise une réunion avec des parents, il peut demander l'aide d'un médiateur interculturel au Service de la scolarisation des enfants étrangers. Le médiateur maîtrise la langue des parents et connaît le système scolaire luxembourgeois ainsi que celui du pays d'origine de l'élève.</p>
<b>Accueil de l'élève à l'école</b>	<p>L'accueil est l'affaire de toute l'équipe pédagogique : enseignants, membres du SPOS et direction. Afin de favoriser la participation de l'élève à la vie scolaire de l'école, il importe de familiariser l'élève avec l'établissement, de l'informer sur les différentes personnes jouant un rôle dans sa scolarisation, ainsi que de faire une visite du SPOS et de la bibliothèque scolaire.</p> <p>Le régent présente le matériel scolaire nécessaire et en distribue une liste, traduite dans la langue de l'élève dans la mesure du possible.</p>
<b>Organisation pédagogique</b>	
<b>Programme</b>	<p>Il existe une grille horaire spécifique pour les classes ACCU (annexe 3). Les socles de compétences précisent les matières à traiter.</p>
<b>Approche pédagogique</b>	<p>La différenciation est l'approche pédagogique la mieux adaptée à l'enseignement en classe d'accueil.</p> <p>Suggestions pour la différenciation : travail en groupe, programmes de langues ou travail autonome sur ordinateur en classe, écouteurs pour écoute individuelle de CD de langues, bibliothèque de classe, réalisation autonome d'exercices (remettre le corrigé à l'élève). Voir aussi annexe 5.</p>
<b>Plan de formation et projet pédagogique de l'élève</b>	<p>Chaque élève doit connaître ses objectifs de formation, définis après une phase d'observation en fonction de ses acquis, de ses aptitudes et de ses aspirations. A cette fin, le régent pourra se baser entre autres sur les socles de compétences.</p>

<b>Concertation et échanges de bonnes pratiques</b>	<p>La concertation à tous les niveaux influence positivement le parcours scolaire de l'élève et permettra de définir un plan de formation cohérent.</p> <p>Des réunions d'échange entre enseignants des classes d'accueil des différents établissements scolaires sont organisées au moins une fois par trimestre par le président de la Commission nationale pour les programmes des classes d'accueil, en collaboration avec le MENFP.</p> <p>En vue de l'orientation optimale de l'élève en cours ou en fin d'année, la concertation entre titulaires de classes différentes (classes d'accueil, classes d'insertion, classes de l'EST) est indispensable.</p> <p>Sur le site Internet MySchool, les classes d'accueil disposent d'un espace qui leur est réservé (annexe 6).</p>
<b>Branches d'enseignement</b>	
<b>Langue française</b>	<p>La langue d'enseignement est le français, le français offrant le plus de possibilités d'orientation ultérieure aux élèves ne connaissant pas les deux principales langues d'enseignement (annexe 9).</p> <p>La compréhension et l'expression orale sont à privilégier au début. La maîtrise de l'écrit est développée par la suite seulement.</p> <p>Le socle de compétences définit les compétences minimales à atteindre pour accéder à une 8 POF.</p>
<b>Langue luxembourgeoise</b>	<p>Le luxembourgeois, langue d'intégration, est enseigné comme deuxième langue étrangère. L'accent est mis sur la compréhension et l'expression orales.</p>
<b>Les mathématiques</b>	<p>En général, les connaissances en mathématiques des élèves primo-arrivants sont très inégales. Le test de positionnement réalisé au moment de l'inscription au CASNA aide l'enseignant dans la planification de son enseignement.</p> <p>Le socle de compétences en mathématiques indiquant également les manuels recommandés peut être consulté sur le site Internet du ministère.</p>
<b>Les sciences</b>	<p>Les sciences humaines et naturelles sont enseignées de manière intégrée dans le cadre des leçons de français afin d'améliorer également les compétences linguistiques des élèves en ces matières.</p>
<b>Formation morale et sociale</b>	<p>Les cours de formation morale et sociale visent l'apprentissage du respect des différences et du pluralisme des opinions. L'activité de groupe (visites, activités physiques, théâtrales,...), favorisant la pratique de la coopération, sera privilégiée. Le raisonnement moral et logique sera développé au fur et à mesure que l'expression orale s'améliore et prend comme point de départ des expériences de la vie quotidienne. Propositions : droits de l'homme/des enfants, règles (charte des élèves, sécurité routière), religions, rôles sociaux (famille, amour), équité de genre, ...</p>
<b>Moyens didactiques et matériels</b>	
<b>Matériel didactique</b>	<p>Une liste des méthodes et manuels recommandés figure en annexe 5. Les enseignants peuvent également consulter ou emprunter des manuels au CASNA.</p>
<b>Moyens matériels et budgétaires</b>	<p>Chaque établissement scolaire dispose d'une enveloppe budgétaire destinée à financer le matériel scolaire de la bibliothèque scolaire. Les enseignants s'adressent à la direction de l'établissement scolaire pour soumettre des demandes d'achat d'ouvrages de référence.</p>

<b>Evaluation des élèves</b>	
<b>Bulletin et socles de compétences</b>	A la fin de chaque trimestre, les élèves reçoivent un bulletin scolaire. Le bulletin est accessible par l'intermédiaire du fichier élèves (Code ACCU). En français et en mathématiques, le bulletin scolaire est complété par un relevé des compétences à atteindre (socle de compétences). Les compétences sont cochées au fur et à mesure que l'élève les acquiert. Les bulletins ainsi que les relevés de compétences sont remis aux élèves lorsqu'ils quittent la classe d'accueil.
<b>Epreuves communes des classes ACCU</b>	Des épreuves communes peuvent être organisées en cours d'année. L'expérience a montré que ces épreuves motivent les élèves et qu'elles permettent leur positionnement sur le plan national, ce qui peut s'avérer utile en matière d'orientation ultérieure.
<b>Orientation des élèves</b>	
<b>Orientation des élèves</b>	Plusieurs possibilités existent à l'issue d'une classe d'accueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>• classe d'insertion du cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique (POF/TEF) préparant aux formations francophones offertes dans les trois régimes de l'EST (annexe 9) ou, si les connaissances scolaires sont suffisamment élevées, aux classes préparatoires du bac international (annexe 10);</li> <li>• classe modulaire du régime préparatoire préparant à une formation professionnelle à régime linguistique spécifique ou à une 9PR ;</li> <li>• pour élèves âgés de plus de 15 ans, classe d'insertion pré-professionnelle (CLIPP/IPDM) préparant soit à la vie active, soit à une 9PR ;</li> <li>• pour les élèves âgés de plus de 16 ans, le Centre de Langues Luxembourg, permettant d'approfondir les connaissances linguistiques.</li> </ul>
<b>Compétences sociales</b>	
<b>Motivation de l'élève</b>	<p>Dans la majorité des situations, ce sont les parents qui ont choisi de quitter le pays d'origine, contraignant ainsi leur enfant à quitter ses amis, ses enseignants, ses habitudes et activités de loisir. Le jeune est ainsi obligé de définir un nouveau projet de vie dont il ignore les bases.</p> <p>Son besoin d'information, d'accoutumance et de sécurité est donc très grand. Un élève déboussolé et insécurisé peut présenter des troubles de comportement en classe. Ces difficultés seront renforcées chez les demandeurs de protection internationale vivant dans une situation d'insécurité encore plus grande. Les SPOS peuvent apporter une aide.</p> <p>Il est important de valoriser les acquis de l'élève et d'intégrer, dans la mesure du possible, des activités interculturelles ainsi que la langue maternelle de l'élève.</p>
<b>Vie sociale à l'école</b>	<p>Il importe de familiariser l'élève avec les règles de la vie scolaire. Il peut s'avérer utile d'élaborer des règles de conduite (charte scolaire) en commun avec les élèves, afin de les engager et de les responsabiliser.</p> <p>Une forme d'accueil plus personnel peut être le « tutorat » par un autre élève (luxembourgeois ou étranger) qui partage son expérience avec le nouvel arrivant.</p>
<b>Activités parascolaires</b>	<p>Les activités parascolaires sont bénéfiques à la communication et à la motivation des élèves.</p> <p>Le SNJ propose chaque année des ateliers ou séjours de courte durée dans des auberges de jeunesse, vivement recommandés.</p>

## Personnes de contact

- Premier accueil des élèves, dossier scolaire, documentation pédagogique (CASNA, MENFP):  
Elizabeth Dinis Pereira et  
Eliane Kettels :                   2478 52 77                   [casna@men.lu](mailto:casna@men.lu)
- Commission nationale pour les programmes, président :  
Dani Kneip :                       621 32 99 66                   [danik@pt.lu](mailto:danik@pt.lu)
- Coordination, suivi des élèves, médiation interculturelle :  
Marguerite Krier :               2478 51 36                   [marguerite.krier@men.lu](mailto:marguerite.krier@men.lu)
- Enseignement du français :  
Edmée Besch :                   2478 51 07                   [besch@men.lu](mailto:besch@men.lu)

## Annexes

1. Règlement grand-ducal du 10 juillet 2003 portant institution de classes d'accueil et de classes d'insertion dans le cycle inférieur et le régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique
2. Liste des établissements offrant des classes d'accueil et des classes d'insertion
3. Grille horaire
4. Liste de commentaires en vue de l'évaluation de l'élève
5. Références bibliographiques
6. Sites Internet intéressants  
[www.men.lu](http://www.men.lu) sous « manuels et programmes » : cliquer sur « horaires et programmes »  
[www.myschool.lu](http://www.myschool.lu)  
<http://www.ac-nancy-metz.fr/casnav/bas/accueil.htm>  
<http://www.ac-creteil.fr/casnav/>  
<http://www.lepointdufle.net/>  
<http://www.cnam.fr/kp/france/profs/test/garde.htm>  
<http://www.quims.ch/homepage.htm>
7. Dépliant d'information sur les médiateurs interculturels
8. Dépliant d'information sur la Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (CASNA)
9. Classes à régime linguistique spécifique
10. Le Baccalauréat International/ The International Baccalaureate